

DEPARTEMENT
des
YVELINES

ARRONDISSEMENT
de
MANTES- LA- JOLIE

CANTON
de
BONNIERES-SUR-SEINE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE PORT-VILLEZ

10 Route Nationale 15

78270 PORT-VILLEZ

Port-Villez, le 25/06/2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux juin, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. CHEVALLIER Michel

Etaient présents : M. CHEVALLIER, F. LEFEBVRE, M. DUMBOVSKI, J. GARDIE, L. VERDURE, A. BODEVIN, R. DELAFOSSE.

Absents : B. GABET, B. BOUVERY, T. WURTZ.

A été élu secrétaire : M. L. VERDURE.

Compte-rendu de la réunion du vendredi 22 juin 2018.

I) Validation de la charte de la Commune Nouvelle.

Après relecture, le conseil municipal approuve à l'unanimité la charte de la Commune Nouvelle établie conjointement avec le conseil municipal de Jeufosse

II) Questions diverses.

Plusieurs conseillers signalent la nécessité d'élagages sur plusieurs voies communales. Une estimation de ces travaux va être demandé à des professionnels de l'élitage.

Le Maire,
M. CHEVALLIER.